



L'ouganda applique avec force l'interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : lundi 24 janvier 2005

D'après Libération de samedi, la police a reçu vendredi l'ordre d'appliquer avec force l'interdiction de fumer dans les lieux publics, en vigueur depuis un an en Ouganda mais presque totalement ignorée. D'après la loi, le fumeur et le propriétaire de l'établissement où l'infraction est commise sont passibles d'une amende de 10 à 200 dollars.